Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213501307-20251217-04122025-DE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2025 - 20H30 COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES SALLE DU CONSEIL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du dix décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS :

Mme CLÉMENT-VITORIA Isabelle, M. ROBINAULT Thierry, M. VEYRE Christian, Mme HAYE Anne, M. PORTEBOEUF Tony, M. BOURGOUIN Hervé, Mme THEBAULT Stéphanie, M. ROCHARD Stéphane, Mme CHERRE Françoise, M. TABEAU Cédric, Mme DIFFER Sonia.

ABSENTS EXCUSES : Mme STEPHAN Nadine, M. MELL Gwenole, M. CADOU Didier, M. MEYER Damien, Mme Stéphanie LERAY, M. NICOLAS Thomas.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme NAVET Cindy, M. QUENISSET Julien.

POUVOIRS :

- Mme STEPHAN Nadine donne pouvoir à M. ROBINAULT Thierry,
- M. MELL Gwenole donne pouvoir à Mme CLÉMENT-VITORIA Isabelle,
- M. MEYER Damien donne pouvoir à M. VEYRE Christian,
- M. NICOLAS Thomas donne pouvoir à Mme HAYE Anne,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BOURGOUIN Hervé.

Ayant constaté que le quorum de 10 est atteint, la séance a été ouverte à 20h39 sous la présidence de Madame Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges, qui a déclaré que les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) sont installés dans leurs fonctions.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213501307-20251217-04122025-DE

OBJET N°04-12-2025 : Finances - décision modificative n°3

Vu le CGCT ;
Vu loi de finances 2025 ;
Vu la délibération n°04-02-2025 ;
Vu la délibération n°02-09-2025 ;
Vu la délibération n°02-11-2025 ;

Il est proposé de procéder à la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	147 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**147 000.00 €**
D-2184 : Matériel de bureau et mobilier	0.00 €	147 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**147 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	**0.00 €**	**147 000.00 €**	**0.00 €**	**147 000.00 €**
Total Général		**147 000.00 €**		**147 000.00 €**

Cette décision s'explique pour :
- Inscription de l'acquisition du mobilier pour le pôle en dépense d'investissement
- Inscription d'une recette réelle non inscrite au BP 25 = une partie du prêt relais de l'AFL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la décision modificative n°3 du budget principal 2025 ;
D'AUTORISER Mme la Maire à signer tout document utile à l'exécution de cette délibération.

Adopté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, 1 abstention (Mme DIFFER).

Le 18 décembre 2025,

LA MAIRE
Isabelle CLÉMENT-VITORIA

MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES 35630

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Hervé BOURGOUIN